

Ce qui se passe

L'affaire Boppe. – Encore une bien édifiante et bien moralisatrice histoire, que celle-ci: un certain Boppe, qui a la bonne fortune d'être apparenté au verbeux guerrier d'antichambre Barrès, tente d'assassiner sa femme endormie.

L'«honorable» justice bourgeoise reconnaît tout de suite un des siens, et, aussitôt, se donne un mal inouï pour l'innocenter. Pensez donc, un bourgeois, un capitaliste; mais c'est sacré, même – et surtout – si c'est une crapule!

L'«illustre» baveux de la Ligue des Pantoufflards s'interpose, se démène, influence juges et tribunaux et un silence profond s'étend sur cette sinistre comédie.

Excellent la leçon et profitable l'exemple! Allons, MM. les Échappés de Caserne et de Sacristie, vous êtes prévenus.

Vous pouvez faire ce que bon vous semblera sous ce beau régime. La «justice» est faite pour les miséreux, les sans-logis, mais pas pour vous. Grâce à Sainte-Galette et à d'illustres protections, vous pouvez rire et narguer les foudres rachitiques de Dame Thémis. Mais pour nous, anarchistes, que faudrait-il comme apothéose?...: un bon coup de balai pour jeter toute cette pourriture aux égouts.

Filous et Porte-Balles. – Notre «belle» représentation nationale compte deux nouvelles illustrations de plus: Ch. Dumont et Bessonneau. Aux hâbleurs de farces et aux pitres de foire que nous étions accoutumés de voir parader dans le «glorieux» hémicycle, s'ajoute une lignée de plus en plus nombreuse d'aigrefins et d'escrocs. À quand les députés assassins?

Voici deux mandataires du peuple (?) – oh! Bloc national, voilà bien de tes coups! – qui, déjà gavés d'or ramassé dans la boue et dans le sang, escamotent une soixantaine de

millions au préjudice d'un établissement de crédit – une œuvre humanitaire paraît-il (?)

Doués tous deux d'un estomac d'autruche, le morceau n'est pas pour leur faire peur, bien au contraire, l'appétit vient en mangeant.

Bravo! le tour est bien joué: je le trouve comique au dernier point: c'est si drôle de voir ces gens se disqualifier entre eux!!!

Cela démontre lumineusement au peuple que l'on peut très bien s'appeler Ch. Dumont ou Bressonneau, être jusqu'aboutiste de la guerre du Droit..., s'appropriier la bonne galette du voisin, être blocard-nationalard à outrance et n'en être pas moins un parfait larron.

Le Président Mérillon. – Un type celui-là et qui mérite d'être connu. Avocat pauvre et besogneux du parquet de Bordeaux, le sieur Mérillon avait les habits démodés, la toge courte et les dents longues. À force d'exercices d'assouplissement, il était parvenu à se faire remarquer par la désarticulation de sa souple échine et la cocasse acrobatie de ses voltefaces.

Avocat sans cause, fruit sec du barreau, il était qualifié pour devenir magistrat.

Élu député de la Gironde, ce médiocre raté fut d'une nullité, d'un effacement transcendants au Palais-Bouffons.

Son heure n'était pas venue, vous savez, l'heure fameuse qui sonne aussi bien pour les braves que pour les pleutres.

C'était cette heure-là, qu'il attendait; elle vint en effet sous la forme d'un haut emploi dans le borbier judiciaire.

Petit à petit il gravit les échelons pourris de la magistrature, il ne craignait pas la chute, se cramponnant aux divers pouvoirs au pinacle, se rendant nécessaire pour l'exécution des basses besognes judiciaires.

Le procès Malvy le trouva prêt à y jouer n'importe quel rôle, pourvu qu'il fût bien rétribué. Bassement méchant, il se fit l'accusateur acharné, à la solde des ressentiments clémencistes, de l'ex-ministre bourgeois tombé en déconfiture.

Son triomphe fut le comble de la malignité. Ce métier de hyène lui plaisait énormément et le procès Caillaux le mit encore en vedette. On sait le labeur qu'il y accomplit! Ce sinistre pantin herminé est parvenu au plus haut degré de l'échelle; et, à la mort du triste et méprisable Bulot, la place lui fut donnée.

C'est un poste où il pourra développer ses qualités d'orateur insipide et son penchant aux macabres et louches besognes. Un pareil emploi est fait pour un pareil homme!

M. Raymond.